

## La police dénonce les risques de la réforme pénale Taubira



Article rédigé par *Denis Lensel*, le 26 juin 2014

**La réforme de la garde à vue et la création d'un nouveau système de "contrainte pénale", une peine sans prison, provoquent une protestation unanime des syndicats de policiers : ils dénoncent une dérive laxiste à même de provoquer une augmentation de la délinquance.**

En discussion au Sénat, propulsé par l'ancien dirigeant du très marxisant Syndicat de la Magistrature Jean-Pierre Michel, le texte de Christiane Taubira - maintenue à son poste de ministre de la Justice malgré de multiples réactions de rejet contre ses initiatives sociétales délétères – suscite une cascade de protestations de la part des différentes organisations syndicales de la police : « projet funeste », « idéologique », « texte dévastateur », preuve de « défiance inacceptable » vis-à-vis des forces de l'ordre et... des magistrats eux-mêmes, les policiers français paraissent pour le moins choqués par l'orientation actuelle du régime socialiste en matière pénale.

D'après le syndicat « Synergie-Officiers », l'instauration de la « contrainte pénale » remplaçant les peines de prison deviendrait un système « quasi automatique pour de nombreux délits, tels que le vol, la filouterie, les destructions, dégradations, détériorations, le délit de fuite ou l'usage de stupéfiants », ceci même pour les récidivistes !

En outre, il deviendra impossible de placer en garde à vue les auteurs présumés de ces méfaits, sachant que la garde à vue n'est applicable que pour les suspects encourant une peine de prison... Irait-on vers une porte ouverte à de multiples formes de délinquance ?

**« Toujours plus de droits pour les suspects », et... moins pour les policiers !**

Relayés par l'Union syndicale des magistrats, le Syndicat des commissaires de la police nationale et deux autres syndicats de policiers, l'UNSA et le Syndicat de cadres de la sécurité intérieure, lancent un grave avertissement : selon les estimations de ces professionnels expérimentés, les évolutions programmées par la réforme pénale Taubira « conduiront inévitablement à un engorgement des services d'application des peines et des services de police chargés d'en contrôler l'effectivité, rendant illusoire tout suivi réel ».

Le syndicat Alliance dénonce « un alourdissement de la procédure » menant à « un déséquilibre insupportable pour la sécurité de nos concitoyens ». La réforme de la garde à vue est particulièrement critiquée : « On accorde toujours plus de droits aux suspects et on restreint les droits de la police. Mais multiplier les notifications écrites, les étapes procédurales dans le temps assez court de la garde à vue, c'est multiplier les risques d'erreur et donc les angles d'attaque pour les avocats », observe un délégué de ce syndicat de policiers pour les questions judiciaires.

En outre, comme le souligne « Le Figaro », le suivi de ladite « contrainte pénale » créera une nouvelle charge de travail pour les policiers, qui se verront obligés de ramener les délinquants placés sous ce nouveau type de contrôle n'ayant pas respecté leurs obligations. Tous les syndicats de police en appellent le Premier ministre Manuel Valls, afin qu'il empêche ce « naufrage annoncé ».

Tout se passe comme s'il fallait arrêter la course folle d'un engin déréglé, avant qu'il ne commette d'irréparables dégâts.

Denis LENSEL

\*\*\*